

La Tourbière



Bulletin municipal N° 23 – b 2012

CHIVRES-EN-LAONNOIS

MAI – JUIN – JUILLET – AOUT



Libellule appelée Demoiselle.



Orchidée des marais

Mesdames, Messieurs,

Chers administrés,

L'été vient de se terminer et tout doucement nous allons entrer dans l'hiver.

Je tiens cependant à revenir sur la période estivale qui a été marquée par l'accident de travail de Monsieur Jean-François DURTETTE, adjoint technique pour la commune, qui en nettoyant le chemin dit "du Routy" s'est entaillé le pied gauche avec une tronçonneuse, sans occasionner fort heureusement de blessures irréversibles.

A noter également la météo désastreuse du mois de juillet.

La conjugaison de ces événements imprévisibles (intempéries et période de convalescence de notre agent) ont contribué à l'accumulation de retard dans l'entretien de notre village. Je suis conscient des désagréments occasionnés, certains d'entre vous n'ont pas apprécié, mais je vous remercie tous de votre compréhension.

Je constate, depuis quelques temps, des dépôts sauvages de tontes, de déchets de jardins, etc..., un peu partout dans le village et aux abords. Je vous rappelle que vous avez plusieurs possibilités pour gérer ces déchets.

Vous pouvez les composter au fonds de votre jardin ou au moyen de composteurs qui vous ont été fournis ou bien encore les emmener à la déchetterie de LIESSE.

Je vous informe que la police de l'environnement est avisée de cette situation.

Un autre problème est d'actualité ; un nombre de plus en plus important de chats errent dans le village ou à proximité.

Je vous rappelle que tout propriétaire d'un animal domestique en est responsable.

Pensez à stériliser les chats de façon à éviter la prolifération.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Monsieur le Maire,
Philippe DUCAT



LA BROCANTE

Le 8 mai, la brocante fut réussie, malgré une météo capricieuse. Exposants, chineurs et visiteurs ont pu se restaurer sur place grâce aux membres de l'Association « Les Amis de la Tourbière » qui étaient de service. Cette année, le caddie rempli de bonnes choses a été gagné par Mme DEBOCK qui a trouvé le poids exact, soit 10,100 kg.



L'HEURE DE LA RETRAITE

A 11 h, dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur durant lequel Mr le Maire a officialisé le départ à la retraite de Mme Annick CAMUS.

Arrivée à Chivres en 1976, elle s'est consacrée à l'éducation de ses trois enfants jusqu'en 1991. Elle a ensuite travaillé pour bon nombre de personnes âgées, au sein de la collectivité.

Mme CAMUS, merci pour votre gentillesse, votre dévouement et votre professionnalisme.



LA FETE DES VOISINS

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Association « Les Amis de la Tourbière » a organisé la fête des voisins. Chacun est arrivé avec sa contribution : crudités, tartes salées, charcuterie... le tout disposé sur de grandes tables dans la salle des fêtes. En attendant les retardataires, un apéritif, offert par l'association, a été servi en extérieur pour profiter de la douceur de ce 1^{er} juin.

Eh les voisins, à l'année prochaine !



LA FETE DES MERES

Le samedi 2 juin, les membres du CCAS, avec l'aide de quelques jeunes, ont offert aux 114 mamans de la commune, en leur souhaitant « bonne fête », une rose dont elles ont choisi la couleur (rouge, orange ou blanche).



CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE

Le samedi 9 juin, 22 amoureux de la pêche se sont alignés pour le 1^{er} concours de l'année organisé par l'Association « Les Amis de la Tourbière ». Comme de coutume la restauration était assurée par l'Association et la buvette par le café « Le Cheval Blanc ». Le gagnant a été Mr Patrice CARLIER avec 1,765 kg de poissons. Le mieux classé de Chivres, Mr Régis CARLIER, a fini 4^{ème} avec 1,130 kg.



A LA DECOUVERTE DES MARAIS DE LA SOUCHE

Le 9 juin, avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Mme Delachambre, Présidente des Marais Septentrionaux du Laonnois, les deux agents de rivière du syndicat et les randonneurs se sont lancés dans les marais de la Souche et particulièrement les marais du Routy et le l'Abattoir. Ils ont pu observer le Souchet jaunâtre, quelques plantes et orchidées.

Mr LEGLISE nous a signalé la réhabilitation de la pâture du Routy par la présence d'animaux : les vaches. Des fauches plus ou moins tardives, permettent aux papillons et aux libellules appelées ici Demoiselle d'y trouver fleurs et proies en abondance.

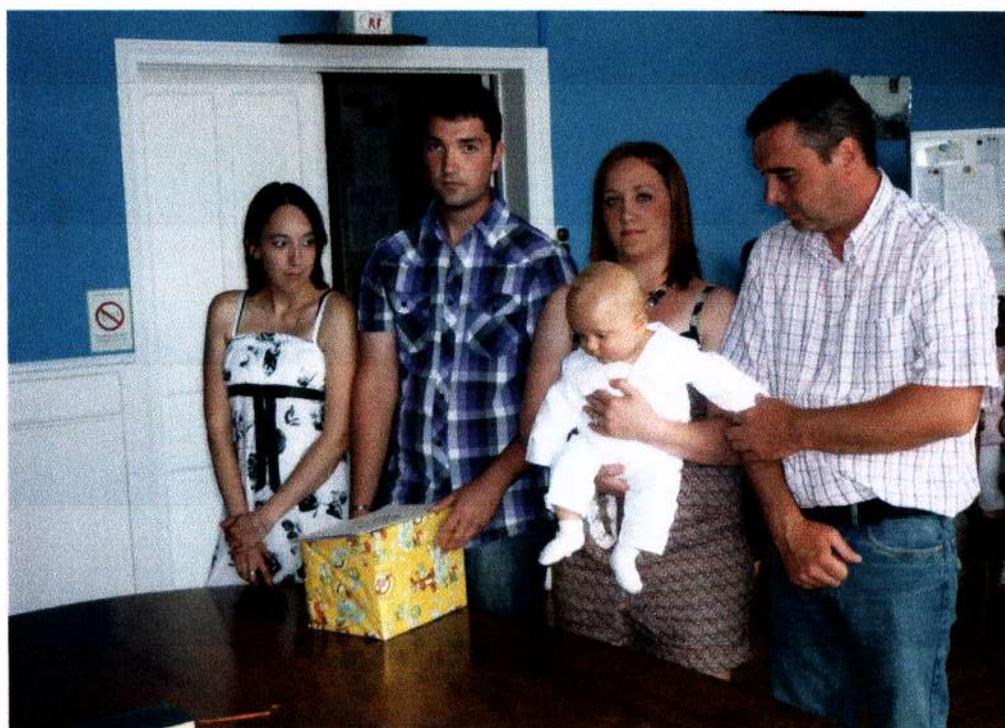


DOMINIQUE & XAVIER



Le 16 juin 2012, Mr le Maire Philippe DUCAT a procédé au mariage de Dominique TONNELET et Xavier CLEMENT et leur a remis un bouquet de fleurs offert par la commune.

PARRAINAGE CIVIL



Le 30 juin, Jordane LOISEAU et Gwendoline COMTESSE ont demandé à Mr le Maire Philippe DUCAT de procéder au parrainage civil de leur fils Paul LOISEAU. Haubry LOISEAU et Béatrice BRIE sont devenus parrain et marraine. Un cadeau a été offert par la commune à Paul.

ALINE & REYNALD



Le 7 juillet 2012, Mr le Maire Philippe DUCAT a procédé au mariage de Aline JARDEZ et de Reynald BRIE. Les époux ont reçu un bouquet de fleurs offert par la commune.

13 JUILLET

Le méchoui du 13 juillet a réuni 80 convives au repas. La retraite aux flambeaux a été annulée à cause du mauvais temps et les jeunes du village ont pu se joindre à la fête après les 12 coups de minuit.



14 JUILLET

Les jeux ont débuté le matin, de 9 h 00 à 11 h, par le tir à la carabine remporté par Mr André BORON.

A 11 h 30, dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur.

L'après-midi, les enfants ont pu participer aux différentes activités prévues : pêche, chamboule tout, course en sacs, avant de passer à la mairie pour recevoir un lot.

La gagnante du jeu des dames a été Mme Roselyne CONGRATEL et le concours de boules en bois a été remporté par Mrs Cyril DELHAYE et Sylvain BOUILLET.

ENDURO A LA CARPE

Les 4, 5 et 6 août, à l'initiative de Nicolas HUART et Benjamin DURTETTE, deux jeunes de Chivres, un « enduro de pêche à la carpe » s'est déroulé dans les étangs communaux. Ils ont aménagé l'étang et les places pour neuf équipes en binôme, puis chacun a monté sa tente pour ce concours qui s'est déroulé de jour comme de nuit. Rigolade et convivialité furent les maîtres mots de cette animation, même si peu de carpes étaient au rendez-vous.

Les visiteurs n'ont pas boudé leur plaisir, le beau temps aidant, c'est en famille qu'ils sont venus partager frites et saucisses à l'heure des repas. A la fin de la pêche, une boisson fut offerte à chaque concurrent, puis les deux organisateurs ont distribué les lots en promettant de renouveler l'opération.

Le bénéfice de ce week-end servira à rempoissonner en carpe les étangs de la commune.



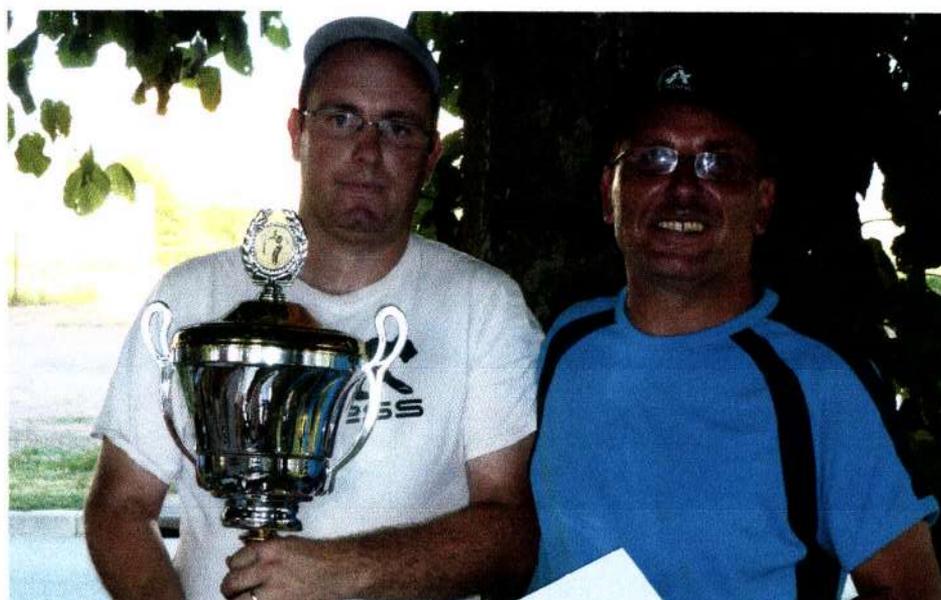
LE STADE DE REIMS

Après le passage en ligue 1 de leurs joueurs favoris, le fan-club de Chivres a fondé une association « Les Amis du Stade de Reims ». Leur première sortie fut pour assister au match OM – Reims, le 11 août. Un vif succès : les organisateurs ont dû refuser du monde. Ce fut 1 – 0 pour l'OM, mais l'équipe de Reims n'a pas tout perdu : elle a gagné des supporters. Les prochaines sorties sont : Reims – Troyes le 27 octobre 2012, Reims – Lille le 15 décembre 2012, Reims – Saint-Étienne le 16 février 2013.



LA FETE COMMUNALE

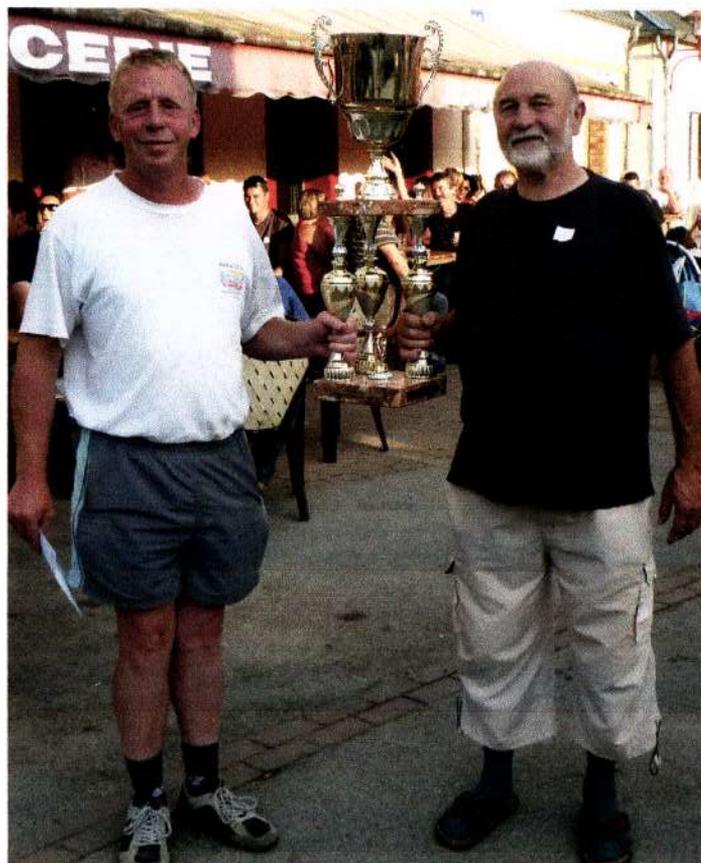
Le samedi 18 août, le concours de pétanque a réuni 20 doublettes. Cette année, les gagnants du challenge mis en jeu par le café « Le Cheval Blanc » ont été Mrs Benjamin DEMARLY et Stéphane PLATEAUX qui le ramèneront l'année prochaine.



Karine, sosie de Patricia KASS, a présenté un spectacle de qualité. C'est une jeune chanteuse dont la ressemblance physique et vocale lui assure un succès indéniable auprès du public qu'elle est allée saluer pendant son tour de chant.



Le lundi, 26 doublettes se sont alignées pour le concours de boules en bois. Le challenge offert par le café « Le Cheval Blanc » et « Era Immobilier » a été gagné, cette année, par Mrs Pierre DELHAYE et Stéphane TRIQUENEAUX qui le ramèneront l'année prochaine. Nos 1^{ère} féminine, Mmes Emilie DEMOLON et Nathalie POURRIER ont fini 11^{ème}.



HALLOWEEN EST DE RETOUR POUR VOUS

LES ENFANTS !!!!



Mercredi 31 octobre à partir de 16 h 15
Rendez vous devant la salle des fêtes
Au retour partage des friandises
Le goûter (gâteaux et boissons) est prévu par l'Association

HABITANTS !!!



**PREPAREZ VOS BONBONS CAR SORCIERES ET REVENANTS
A VOTRE PORTE RECLAMERONT !!!**

INFORMATION

Pour vidanger vos fosses septiques, puisards, bacs dégraisseurs, filtres :
Voici l'adresse d'un professionnel agréé à moindre coût :

Entreprise VAN DEN AVENNE

TRAVAUX AGRICOLES

11 Grande rue – 02350 EBOULEAU

Tél. : 03 23 22 24 22 Port : 06 80 32 22 59 Fax : 03 23 22 00 65

E-mail : uvda@wanadoo.fr

N° Siret : 350 969 895 00019

N° d'agrément : 02-2010-0009 RCS : 350 969 895

Validité jusqu'au : 21.04.2015

N'hésitez pas à le contacter pour tous renseignements.

DATES À RETENIR

Les jeudis depuis le 13 septembre 2012 - de 19 h 30 à 20 h 30 Initiation country

Les mardis depuis le 2 octobre 2012 - de 14 h à 17 h 30 « Club du 3^{ème} Age et de l'Amitié »

Samedi 13 octobre 2012 - Opération Brioches « Les Papillons Blancs » APEI de Laon

Mercredi 31 octobre 2012 - à 16 h 15 Halloween avec les enfants

Samedi 3 novembre 2012 - Soirée Moules frites « Société de Chasse des Marais »

Dimanche 11 novembre 2012 - Repas des Anciens

Vendredi 16 novembre 2012 - Soirée Beaujolais

Samedi 22 décembre 2012 - Noël pour les enfants de la commune

Lundi 31 décembre 2012 - Soirée Sainte Sylvestre

ETAT CIVIL

Naissance

LONNOY Maëlinne 15 mai 2012

GUERIN Ailis 1 juin 2012

Parrainage civil

LOISEAU Paul 30 juin 2012

Mariage

Melle Dominique TONNELET et Mr Xavier CLEMENT 16 juin 2012

Melle Aline JARDEZ et Mr Reynald BRIE 7 juillet 2012

Décès

Mr Raymond BOCQUET 14 août 2012

Protéger sa résidence des cambriolages

Message des partenaires de votre sûreté :



Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- Lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation :

- Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.
- Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.
- Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonflage..) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)
- Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.
- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation

En cas d'urgence composez le 17. Ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre .

Grand nombre de « conseils pour prévenir les actes de délinquance » (dont ceux qui figurent ci-dessus), sont consultables sur le site internet <http://www.referentsurete.com>.